

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL D ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2016

La réunion s'est déroulée dans la salle de réunion des élus en présence de tous ses membres, à l'exception de : Claude PERRAIS, excusé.

Michel Regnault fait part du décès de Pol Delvallée, qui a fait de nombreuses activités dans l'association et était très apprécié ; la cérémonie a lieu à l'église de Puget, vendredi 14 octobre à 10h et la crémation à Vidauban à 15h.

EVENEMENTS FUTURS:

- Repas de décembre 2016, à St Aygulf (Responsable organisation : Yvette Coursodon)

Date fixée au Mardi 6 décembre, possible pour le restaurateur avec pratiquement les mêmes modalités. Si l'animateur Carly arrête ses activités, il faudra en trouver un autre (une personne est déjà pressentie).

Achat crémant d'Alsace par Jean-Louis Verdoot, achat de chocolats par Yves Boursier.

Tarifs : 30 € pour adhérents, 33 € pour non-adhérents.

Inscription par téléphone ou par mail (gerard.coursodon@orange.fr) en donnant son numéro de carte d'adhérent et avec possibilité d'indiquer avec quelles personnes on voudrait être.

- Galette des rois de janvier 2017 (Responsable organisation : Yvette Coursodon)

Vers fin janvier, en fonction des disponibilités de la salle Molière.

Tarifs : 10 € pour adhérents, 12 € pour non-adhérents.

Prévoir la participation de la chorale.

JOURNEE CHAMPETRE:

- Affectation du bénéfice de la journée caritative de juin 2016

La somme de 3.000 € sera répartie de la façon suivante :

- o Aux Micocouliers pour l'unité Alzheimer (à l'unanimité) : 1000 €
- o Aux écoles maternelles (à l'unanimité) : 1500 € (=500 € x 3)
- o A l'Association AVSA (à l'unanimité moins une voix) : 500 € (association de recueil de chiens)

- Quid de la journée champêtre 2017 ?

Michel Regnault indique qu'il ne s'en occupera plus en 2017.

Sur 170 présents en juin 2016, 60 personnes venaient de l'extérieur.

Faut-il conserver à l'événement son caractère caritatif ? Si oui, comment attirer plus de personnes et quel serait le contenu de cette journée ?

Michel Regnault propose un comité de réflexion pour répondre à ces questions.

Membres : Jean-Louis Verdoot, Jean-Pierre Joudrier, Pierre Mémain, Bernadette Biard, Alain Houte

Responsable: Jean-Louis Verdoot

MISE A JOUR DE JIMDO (Responsable organisation: Claude Laurent):

Site âgé de 6 ans, Claude Laurent propose de mettre en place la dernière version du logiciel Jimdo qui entraînera quelques modifications de design (OK à l'unanimité).

Jean-Pierre Joudrier propose de son côté un remaniement plus important du design pour rendre le site encore plus clair et adjoindre un calendrier prévisionnel (OK à l'unanimité).

Volet mentionnant des sites externes (non retenu, pas de majorité).

SALLES ACTIVITES:

Pierre Mémain a reçu le courrier de la Sarget donnant son accord jusque juin 2017, avec les salles et les horaires. Les horaires des activités sont mentionnés dans le programme mensuel.

VALIDATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR:

La constatation a été faite avant la dernière Assemblée Générale que les modalités d'élection des membres du CA n'étaient pas suffisamment claires jusqu'ici.

Jean-Pierre Joudrier a préparé un projet de modification des statuts de l'association et du règlement intérieur pour préciser ces points et l'a communiqué aux membres du bureau pour relecture.

Ce projet est validé à l'unanimité après la prise en compte de 3 modifications du projet de règlement intérieur :

- article 2 : Assemblée Générale
 - "l'ordre du nombre de voix obtenues détermine les membres élus pour un mandat de trois ans, à condition d'avoir le quorum (moitié des votants plus un) puis le remplacements des démissionnaires, s'il y a lieu".
 - o "en cas d'égalité de voix, une priorité est donnée à la personne sortante ou à la personne la plus ancienne dans l'association".
- article 3 bis : Fonctionnement du bureau

Deux conjoints élus au CA ne peuvent faire partie tous les deux du bureau.

CADEAUX DE FIN D'ANNEE (Responsable organisation: Patricia Boursier):

Reconduction des cadeaux aux responsables d'activités, animateurs de marches et « facteurs » de programmes. La distribution des cadeaux sera faite lors du prochain CA du mardi 17 janvier 2017 à 14h, élargi aux responsables d'activités.

DEFINITION ET VALIDATION DU CIRCUIT DES ADHESIONS:

Pierre Mémain décrit le processus :

- Remise des bulletins d'inscription et chèques à Rolande Demeure qui constitue les cartes adhérents et remet les chèques en banque.
- Transmission des bulletins à Pierre qui constitue le fichier d'adhérents avec toutes les données des bulletins.
- Remise des bulletins papier à Michel Regnault.
- Distribution des cartes aux responsables d'activités.

Actuellement 377 membres, assez loin des 420 membres précédents.

TOUR DE TABLE

- Propositions d'Activités nouvelles (qui seront mises sur le site Internet pour info) :
 - o "Développement personnel" : discussion autour d'un thème choisi (livre, film, jardinage...)
 - o "Atelier créatif" (Odette Regnault) : objets à créer (bijoux, cartonnages)
- Activité Scrabble : trop peu de participants pour l'instant ne justifiant pas l'achat d'un tableau magnétique (185 €).
- Ballons avec logo "Roquebrune Amitié" : Devis de 300 € pour 500 ballons, c'est un peu cher ; Claude Laurent va comparer avec un autre prestataire.
- Claude Laurent fait connaître au CA un prestataire de plats à emporter, dont il a personnellement testé le bon rapport qualité/prix (Prado au Muy : 06 20 14 42 51)

Prochaine réunion du CA: mardi 17 janvier 2017 à 14h.